



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 15/12/2017	Dossier complet le : _____	N° d'enregistrement : 2017-ARA-DP-00925

1. Intitulé du projet

Construction d'ombrières photovoltaïques sur le parking de la société HM Clause

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____

Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

URBA 93

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

URBASOLAR Président, représenté par Mme Stéphanie Andrieu

RCS / SIRET

4 | 9 | 2 | 3 | 8 | 1 | 1 | 5 | 7 | 0 | 0 | 1 | 1 | 3

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
Energie Rubrique 30 Ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire	Installations sur serres et ombrières d'une puissance égale ou supérieure à 250 kWc.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'objet de la présente demande d'examen au cas par cas concerne la construction d'ombrières de parking photovoltaïque sur le site de la société HM Clause afin d'apporter un meilleur confort aux utilisateurs du parking.

Cette construction a pour fonction :

- d'améliorer le confort thermique de stationnement des utilisateurs du parking
- de protéger les véhicules du soleil et des intempéries
- de produire de l'électricité verte qui sera injectée sur le réseau public de distribution.

4.2 Objectifs du projet

Le projet répond à plusieurs objectifs dont les principales composantes sont les suivantes :

- Amélioration du confort des salariés et des transporteurs
- Promotion des Energies Renouvelables

Cette démarche s'inscrit pleinement dans les objectifs européens et nationaux fixant les orientations de la politique énergétique conférant une place de premier plan aux énergies renouvelables. L'objectif de la commune est de tout mettre en oeuvre pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre tant en réalisant des économies d'énergie, qu'en assurant le développement des énergies renouvelables. L'énergie électrique produite sera injectée sur le réseau public de distribution, venant ainsi renforcer la structure de ce réseau électrique public à proximité d'un bassin de consommation électrique d'environ 10 000 habitants en plein développement.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Un projet de réaménagement du parking est prévu en parallèle du projet d'installation d'ombrières sur le Parking. L'état final de la chaussée sera semblable à l'actuel.

La construction de l'installation, dès lors que toutes les approbations auront été obtenues se déroulera en plusieurs phases :

- Préparation du site
- Construction des ombrières
- Pose des modules solaires
- Installation des composants électriques
- Gestion des déchets de chantier

Le maître d'ouvrage s'engage à la réalisation d'un chantier vert avec la volonté de réduire l'impact du chantier sur l'environnement :

- limiter les risques et nuisances causées aux riverains du chantier
- limiter les pollutions provoquées
- limiter la quantité de déchets,....

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le service Exploitation prendra en charge la centrale photovoltaïque au moment de sa mise en service et procédera à l'ensemble des actions permettant de garantir, pendant toute la durée de vie de l'ouvrage, la sécurité des biens et des personnes, la pérennité et la performance de l'installation.

Sécurité des biens et des personnes :

Des contrôles systématiques seront réalisés par sur les moyens d'accès, les équipements de sécurité et les matériels incendie présents sur l'ouvrage. Ces examens seront couplés aux contrôles réglementaires imposés par la réglementation française. Ces contrôles seront effectués par des organismes agréés.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de couverture des ombrières:	environ 1600 m ²
Hauteur maximum :	5,5 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Parking HM Clause
ZI la Motte
980 Rue Louis Saillant
26 800 Portes Les Valence

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 ° 5 1 ' 5 2 " 00E Lat. 44 ° 5 3 ' 1 7 " 92N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site le plus proche est situé à plus de 300 m
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site le plus proche est situé à plus de 1 km
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'éclairage nocturne sera adapté afin de limiter les impacts sur l'avifaune pouvant survoler le site.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le site le plus proche est situé à plus de 1 km.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'enjeu particulier car le site est anthropisé, le parking est déjà artificialisé.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, le projet se situe en zone urbanisée, les ombrières seront implantées sur un site déjà artificialisé.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Commune de Portes Les Valence Risque Industriel / Transport de marchandises dangereuses Le projet est non concerné.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Commune de Portes Les Valence Feu de forêt / Inondation / Mouvement de terrain / retrait gonflement des argiles/ Séisme: zone de sismicité 3 Le projet n'est pas concerné. Les différentes structures de l'installation seront dimensionnées pour résister aux charges climatiques et sismiques et vérifiées par un Bureau de Contrôle.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun trafic supplémentaire. le nombre de places de stationnement n'est pas modifié.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Aucune nuisance sonore.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Aucune nuisance olfactive
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Aucune vibration
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'éclairage nocturne sera adapté afin de limiter les impacts sur l'avifaune.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de rejets polluants
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La surface imperméabilisée et les écoulements ne seront pas modifiés. Le projet d'ombrières ne modifiera pas le système de gestion des eaux pluviales en place sur le parking.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun effluent, ni déchet à caractère dangereux.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une attention a été apportée à l'intégration paysagère du projet d'ombrières. Du fait de la hauteur limitée, et inférieure aux hauteurs des constructions avoisinantes, leur impact visuel sera réduit.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'impact du projet peut être considéré comme positif : - amélioration du confort des usagers (salariés, transporteurs) - implantation sur un espace artificialisé - développement des énergies renouvelables

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les contraintes réglementaires seront respectées (reculs /limites ou voies, ...)

les enjeux environnementaux et paysagers seront pris en compte aux différentes étapes du projet.

Une auto-évaluation permettant une première analyse des enjeux environnementaux du projet est également annexée.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons donc que ce projet peut être dispensé d'étude d'impact sur l'environnement dans la mesure où une première analyse permet de justifier l'absence d'effets négatifs du projet sur l'environnement.

Par ailleurs, d'un point de vu environnemental, les sensibilités qui ont pu être identifiées sur le site seront prises en compte à chaque étape du projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Annexe 6: Notice Environnementale - Auto-évaluation

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Montpellier

le, 11/12/2017

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

NOTICE ENVIRONNEMENTALE

PROJET

Nature du projet Ombrières photovoltaïques

Maître d'ouvrage URBASOLAR

Emprise au sol : environ 1590m²

Réglementation applicable au projet **Permis de construire**

Examen au cas par cas ¹ (article R122-2 du Code de l'environnement) : Rubrique 30

Objectifs de la notice

- réaliser un état des lieux environnemental mettant en exergue les enjeux, sensibilités, atouts et faiblesses, forces et contraintes des parcelles concernées
- anticiper les exigences réglementaires et propositions selon doctrine "Eviter-Réduire Compenser"

LOCALISATION

Département Drôme (26)

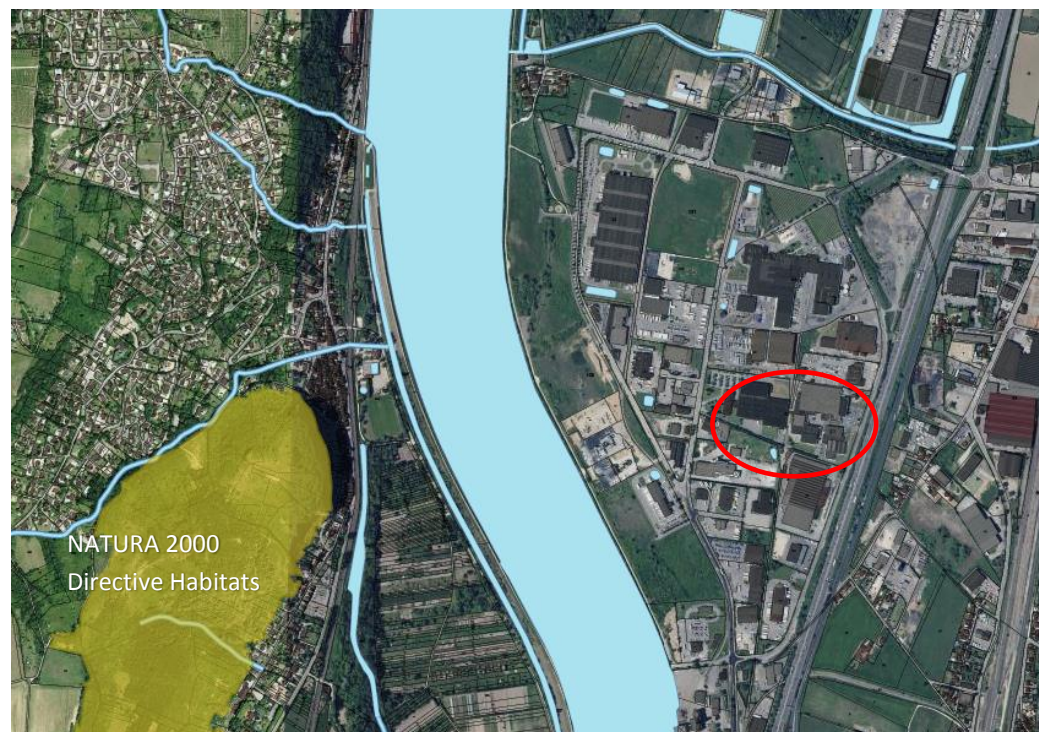
Commune Portes Les Valence

Adresse HM Clause ZI la Motte 980 Rue louis Saillant BP83 – 26800 Portes Les Valence

Situation Zone industrielle



Carte 1 : Localisation générale du projet



Thématiques	Caractéristiques	Enjeux Associés	Préconisations
PERIMETRE REGLEMENTAIRES ET D'INVENTAIRES LIES AU PATRIMOINE NATUREL			
NATURA 2000	Site le plus proche à plus de 1 000 m (SIC – FR8201662 - Massifs de Crussol, Soyons, Cornas-Chateaubourg)	Pas d'enjeu particulier	Pas de préconisation particulière
Parc National	Projet situé hors du périmètre	Pas d'enjeu particulier	Pas de préconisation particulière
FAUNE / FLORE			
Faune	Site peu favorable à la faune : zone urbaine et industrielle fortement anthropisée,	Eviter la mortalité d'espèces faunistiques protégées	Limiter l'impact de l'éclairage nocturne sur l'avifaune



Thématiques	Caractéristiques	Enjeux Associés	Préconisations
PERIMETRE REGLEMENTAIRES ET D'INVENTAIRES LIES AU PATRIMOINE NATUREL			
ZNIEFF	Site le plus proche à plus de 300 m (zones naturelles) ZNIEFF 2 : Ensemble fonctionnel forme par le moyen-rhône et ses annexes fluviales	Pas d'enjeu particulier	Pas de préconisation particulière

Plan Local d'Urbanisme de Portes-lès-Valence (26)

Document graphique
Plan de zonage général

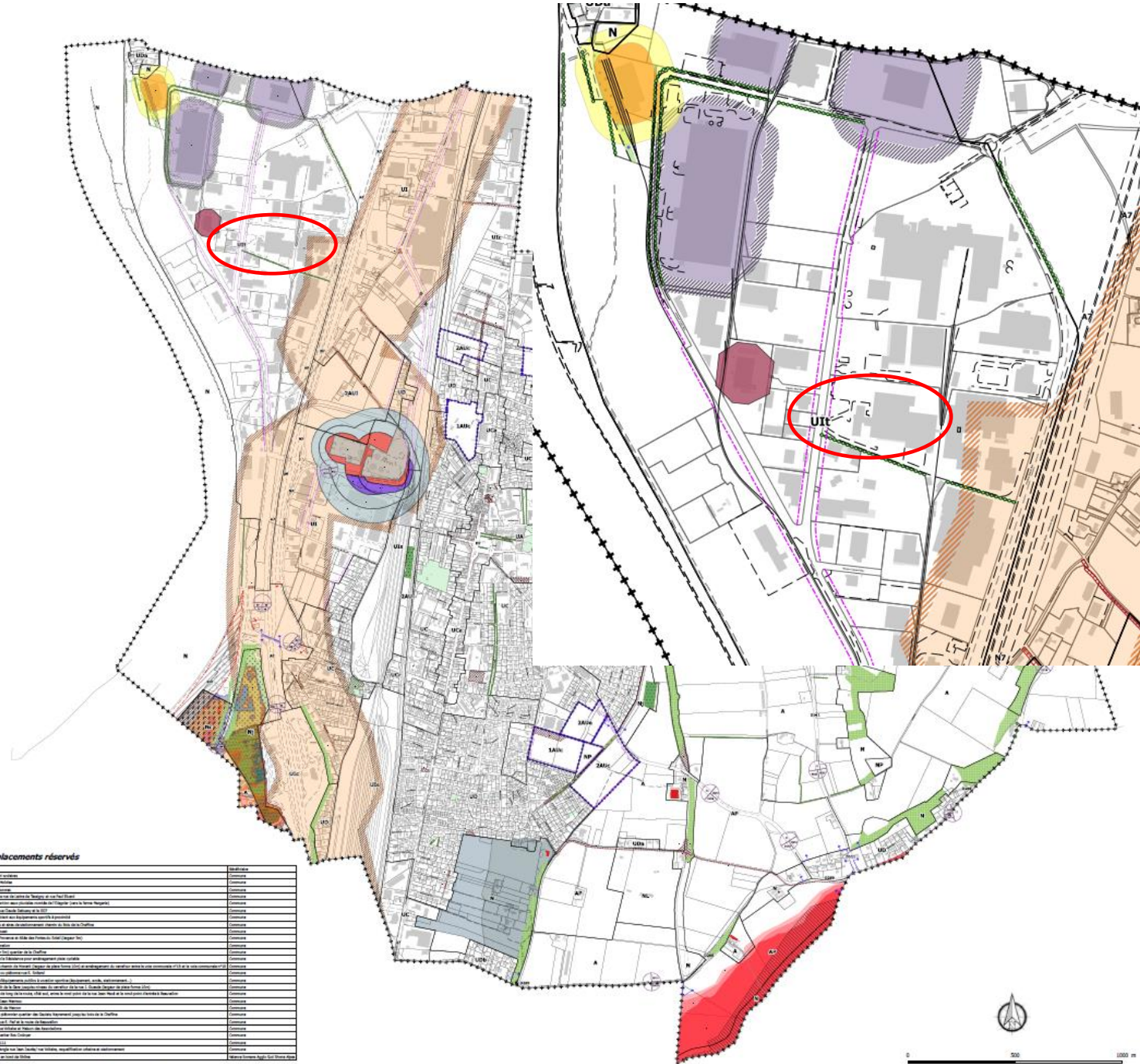
Echelle : 1/6000
Dossier approuvé

Adopté le : 06/03/2014	Enquête publique du : 26/03/2014 au : 06/04/2014	Approbation : 06/04/2014
------------------------	--	--------------------------

Adresse de l'urbanisme : 17000 Portes, 20172-1000
 Téléphone : 03 44 31 10 10 (Lundi à Jeudi)
 Courriel : urbanisme@portlesvalence.fr

Prévisions et autres Particularités

- Projet de modification de zonage : 2014-001
- Etat : 2014-001
- Date de validation : 2014-001

Liste des emplacements réservés

N°	Description	Justification
01	Emplacement réservé pour l'installation d'une ombrière photovoltaïque sur le parking existant de la rue de la République.	Projet d'ombrière photovoltaïque sur parking existant.
02	Emplacement réservé pour l'installation d'une ombrière photovoltaïque sur le parking existant de la rue de la République.	Projet d'ombrière photovoltaïque sur parking existant.
03	Emplacement réservé pour l'installation d'une ombrière photovoltaïque sur le parking existant de la rue de la République.	Projet d'ombrière photovoltaïque sur parking existant.
04	Emplacement réservé pour l'installation d'une ombrière photovoltaïque sur le parking existant de la rue de la République.	Projet d'ombrière photovoltaïque sur parking existant.
05	Emplacement réservé pour l'installation d'une ombrière photovoltaïque sur le parking existant de la rue de la République.	Projet d'ombrière photovoltaïque sur parking existant.
06	Emplacement réservé pour l'installation d'une ombrière photovoltaïque sur le parking existant de la rue de la République.	Projet d'ombrière photovoltaïque sur parking existant.
07	Emplacement réservé pour l'installation d'une ombrière photovoltaïque sur le parking existant de la rue de la République.	Projet d'ombrière photovoltaïque sur parking existant.
08	Emplacement réservé pour l'installation d'une ombrière photovoltaïque sur le parking existant de la rue de la République.	Projet d'ombrière photovoltaïque sur parking existant.
09	Emplacement réservé pour l'installation d'une ombrière photovoltaïque sur le parking existant de la rue de la République.	Projet d'ombrière photovoltaïque sur parking existant.
10	Emplacement réservé pour l'installation d'une ombrière photovoltaïque sur le parking existant de la rue de la République.	Projet d'ombrière photovoltaïque sur parking existant.
11	Emplacement réservé pour l'installation d'une ombrière photovoltaïque sur le parking existant de la rue de la République.	Projet d'ombrière photovoltaïque sur parking existant.
12	Emplacement réservé pour l'installation d'une ombrière photovoltaïque sur le parking existant de la rue de la République.	Projet d'ombrière photovoltaïque sur parking existant.
13	Emplacement réservé pour l'installation d'une ombrière photovoltaïque sur le parking existant de la rue de la République.	Projet d'ombrière photovoltaïque sur parking existant.
14	Emplacement réservé pour l'installation d'une ombrière photovoltaïque sur le parking existant de la rue de la République.	Projet d'ombrière photovoltaïque sur parking existant.
15	Emplacement réservé pour l'installation d'une ombrière photovoltaïque sur le parking existant de la rue de la République.	Projet d'ombrière photovoltaïque sur parking existant.
16	Emplacement réservé pour l'installation d'une ombrière photovoltaïque sur le parking existant de la rue de la République.	Projet d'ombrière photovoltaïque sur parking existant.
17	Emplacement réservé pour l'installation d'une ombrière photovoltaïque sur le parking existant de la rue de la République.	Projet d'ombrière photovoltaïque sur parking existant.
18	Emplacement réservé pour l'installation d'une ombrière photovoltaïque sur le parking existant de la rue de la République.	Projet d'ombrière photovoltaïque sur parking existant.
19	Emplacement réservé pour l'installation d'une ombrière photovoltaïque sur le parking existant de la rue de la République.	Projet d'ombrière photovoltaïque sur parking existant.
20	Emplacement réservé pour l'installation d'une ombrière photovoltaïque sur le parking existant de la rue de la République.	Projet d'ombrière photovoltaïque sur parking existant.

NB : des zooms au 2000 ème sur chaque emplacement réservé à consulter en annexe.

Synthèse : Milieu humain

THEMATIQUES	CARACTERISTIQUES	ENJEUX ASSOCIES	PRECONISATIONS
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
Démographie	Portes les Valence : 9 973 habitants en 2014, en augmentation.	Pas d'enjeu particulier	Pas de préconisations particulières
Document d'urbanisme	PLU approuvé Le site se trouve en zone Uit	Projet d'ombrières photovoltaïque autorisée sur la zone	Prendre en compte les contraintes réglementaires
Servitudes	Pas de servitudes identifiées sur la zone projet	Pas d'enjeu particulier dans le cadre du présent projet	<i>Pas de préconisation particulière</i>
	Le projet n'est pas situé à proximité d'un site classé SEVESO	Pas d'enjeu particulier dans le cadre du présent projet	<i>Pas de préconisations particulières</i>
Usages – Activités Economiques - Réseaux			
Indutrie	Le projet est situé dans sur le parking de la société HM Clause. Ce parking sera réorganisé en amont du projet d'ombrières. Les enjeux environnementaux et paysagers seront été pris en compte dans la conception du projet.	Participer à la politique de développement durable engagée par la commune et mise en place au sein de la société HM Clause.	Pas de préconisations particulières
Réseaux	RN7 et A7 à proximité du site. Le projet n'engendrera pas de trafic supplémentaire	Pas d'enjeu particulier dans le cadre du présent projet	<i>Pas de préconisation particulière</i>

Risque sismique

Le zonage sismique français classe la commune de Portes Les Valence en zone 3 (sismicité modérée). En conséquence, des règles de construction sont à respecter, en tenant compte notamment des dispositions définies par les arrêtés du 22 octobre 2010 et du 19 juillet 2011 relatifs à la classification et aux règles de construction parasismique applicables.

Risque technologique

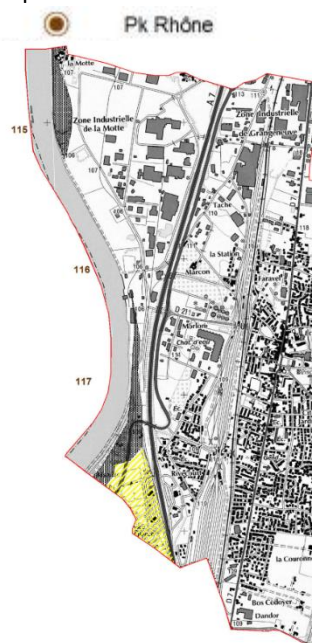
De par les nombreuses activités qui se sont implantées sur son territoire, Portes lès Valence comporte actuellement 20 installations à risques réparties dans le territoire. Le site HM Clause est situé en dehors de tout périmètre de dangers.

Risque inondation

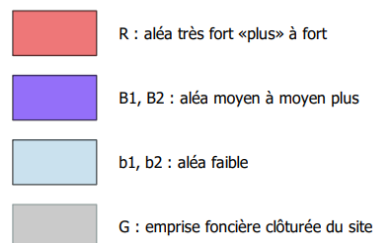
La zone projet n'est pas située dans une zone inondable identifiée par le PSS du Rhône.

Risque retrait-gonflement des argiles

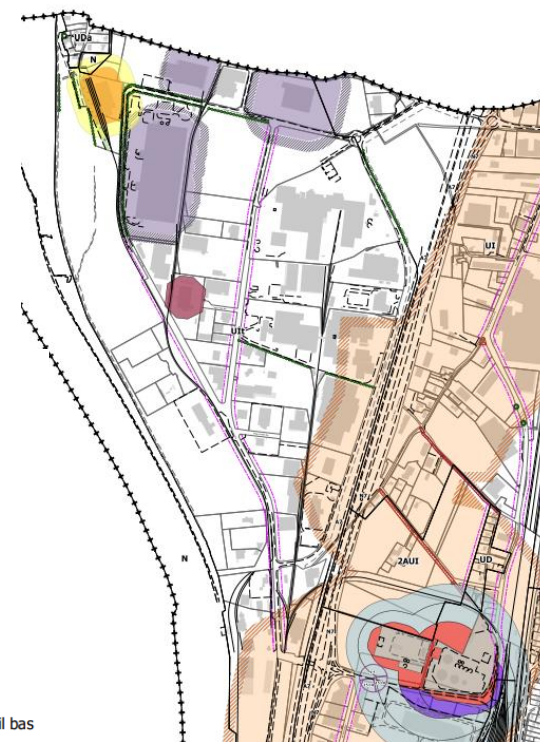
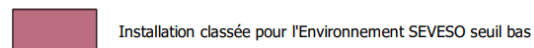
Le secteur d'étude est concerné par le risque « retrait-gonflement des argiles », classé sur l'ensemble du secteur en « aléa faible » en raison des sols limoneux. Par conséquent, des dispositions de constructions adaptées seront à prendre après étude géotechnique.



Secteur à risque technologique (dépôt pétrolier)



Risque ICPE



Synthèse : Risques Naturels et technologiques

THEMATIQUES	CARACTERISTIQUES	ENJEUX ASSOCIES	PRECONISATIONS
Risques naturels	<u>Retrait-gonflement des argiles</u> Commune concernée par ce risque. Ce risque a été pris en compte dans la conception de l'ensemble des bâtiments et parcs de stationnement existants.	Pas d'enjeu particulier	<i>Pas de préconisation particulière</i>
	<u>Risque technologique</u> Le site est situé en dehors de tout périmètre classé à risques.	Pas d'enjeu particulier	<i>Pas de préconisation particulière</i>
	<u>Risque d'Inondation</u> La parcelle de projet est hors zone inondable.	Pas d'enjeu particulier	<i>Pas de préconisation particulière</i>
	<u>Séisme</u> Ce risque sera pris en compte dans la conception du projet	Solidité et stabilité de l'ouvrage en cas d'épisode sismique	Prise en compte du risque sismique dans la conception de l'installation et contrôle de l'ouvrage
Risques Technologiques	<u>Transport de matières dangereuses</u> Projet non concerné par le risque de transport de matières dangereuses	Pas d'enjeu particulier	<i>Pas de préconisation particulière</i>

⇒ Le projet, dans sa conception, n'est pas impacté par ses risques.

DES ATOUTS PAYSAGERS AU SEIN DE LA COMMUNE



ELEMENTS DE DECOUVERTE

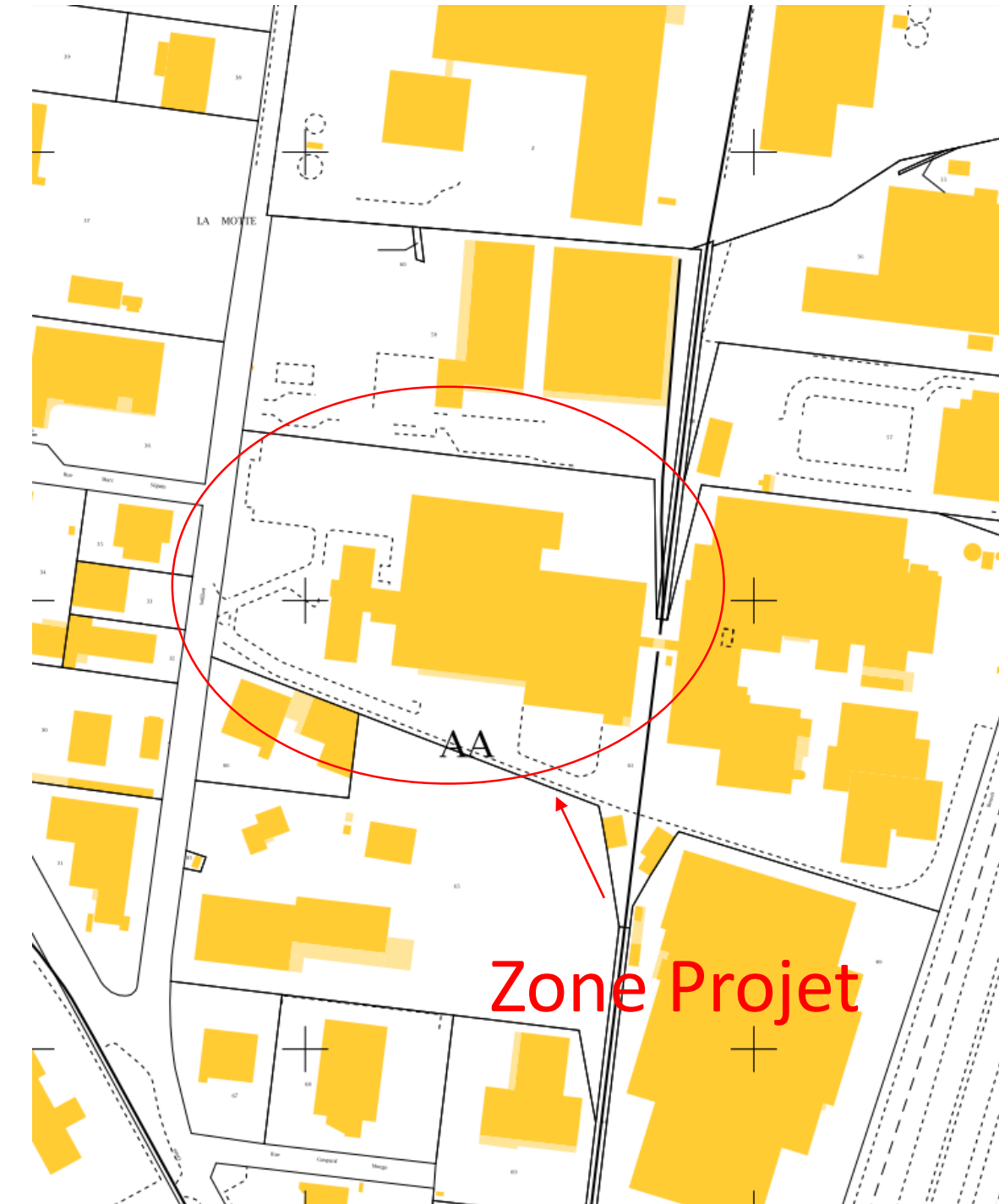
-  Cône de vue
-  Vue panoramique / belvédère
-  Ruptures de pente offrant des ouvertures visuelles sur le paysage
-  Voie verte
-  Bandes cyclables
-  Voie cyclable ViaRhôna
-  Voie cyclable "Drôme à vélo"
-  Liaisons piétonnes
-  Sentiers piétons / randonnée
-  Ensemble architectural remarquable

ELEMENTS STRUCTURANTS

-  Rhône
-  Ruptures de pente marquant les limites des terrasses
-  Couvert forestier
-  Haies champêtres
-  Ripisylves
-  Zone d'activité ou industrielle
-  Ligne électrique
-  Voie routière
-  Voie ferrée

THEMATIQUES	CARACTERISTIQUES	ENJEUX ASSOCIES	PRECONISATIONS
Paysage			
Paysage Perçu	Le projet est situé sur le parking artificialisé du site HM Clause	Veiller à la qualité environnementale	Pas de préconisations particulières
Paysage vécu	Co-visibilité possible depuis l'avenue	Limitier les co-visibilités	Projet inséré dans un paysage industriel Impact minime
PATRIMOINE			
Périmètres (sites classés et inscrits)	Aucun site identifié dans un rayon de 3 km	Pas d'enjeu particulier	Pas de préconisations particulières
Architecture	Le site n'est pas situé dans le périmètre des 500 m d'un monument historique classé.	Pas d'enjeu particulier	Pas de préconisations particulières

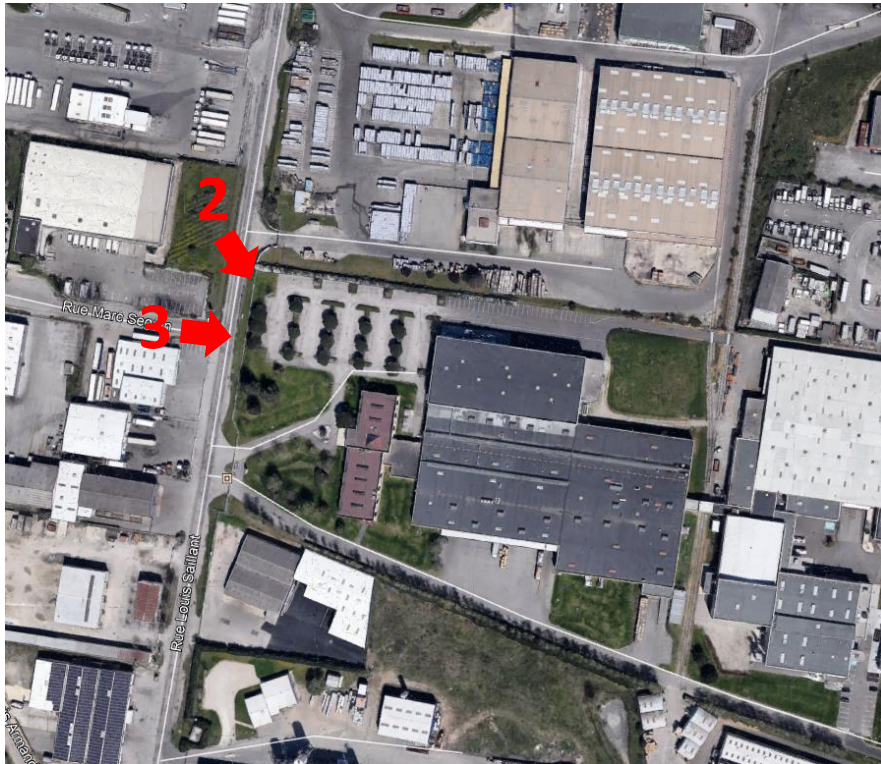
nature		Commentaires	Sensibilité
MILIEU NATUREL	Eau	Le projet est situé en dehors de tout périmètre de protection de captage AEP. , le projet d'ombrières n'apportera aucune modification aux mesures de gestions des eaux pluviales prévue dans le cadre du réaménagement du parking.	0
	Zones protégées	Pas d'enjeu particulier, le site projet n'est concerné par aucune zone. le site est déjà artificialisé, le parking est existant.	0
	Faune/flore	Limiter l'impact de l'éclairage nocturne sur l'avifaune	0
	Paysage et visibilité	Le projet est situé en zone industrielle de La Motte	0
	Risques Naturels	Le projet ne présente pas de sensibilités vis-à-vis des risques naturels et technologiques, hormis la sismicité de la zone qui sera prise en compte dans la conception du projet. Les structures seront dimensionnées selon les charges climatiques et sismiques.	0
ENVIRONNEMENT HUMAIN	Le projet consiste en la mise en place d'ombrières sur un parking existant		
	Activités	L'enjeu est de développer les énergies renouvelables sur les espaces artificialisés.	0
	Archéologie et Monuments Historiques	Le projet ne se situe pas dans le périmètre des 500 m d'un Monument historique	0
CONTRAINTES ET SERVITUDES	Document d'urbanisme	PLU Zone Urbanisée, le règlement permet la construction d'ombrières photovoltaïques	0
	Réseau divers	Pas de servitudes dans le périmètre du projet.	0



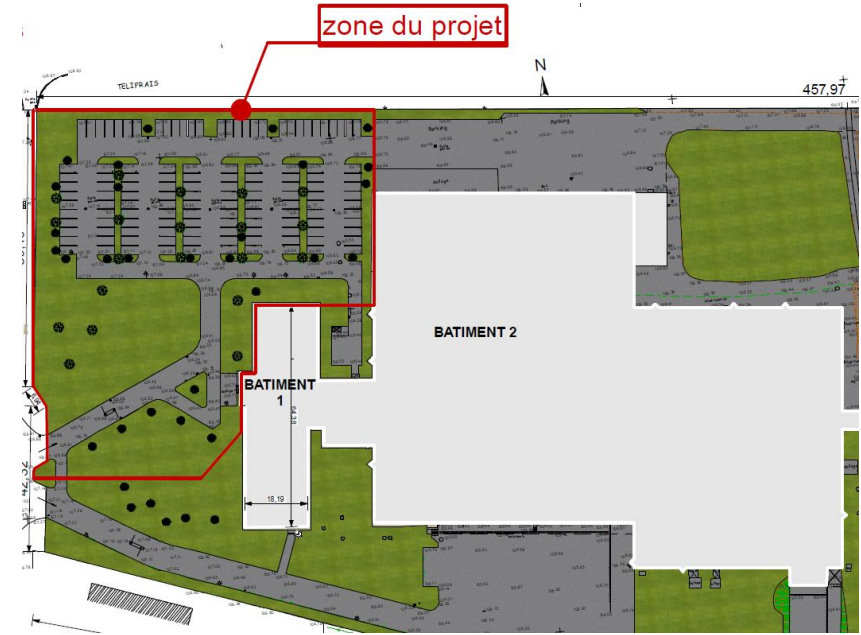
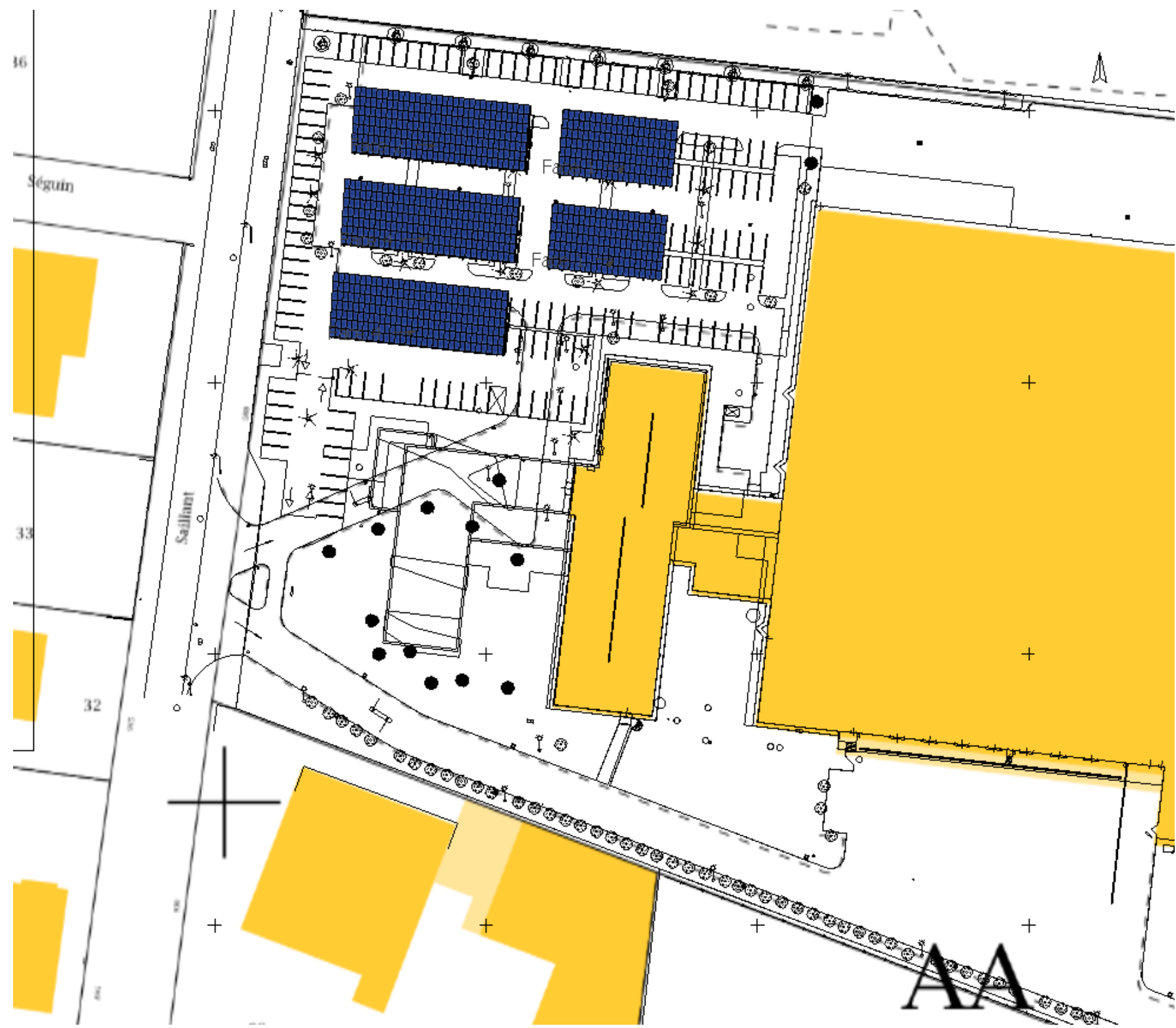


– Vue d'ensemble









Plan de masse existant



Plan de masse après projet d'extension des bâtiments

